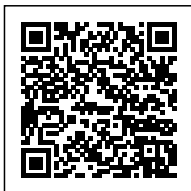


LES SITES FINANCIERES.COM - LAPATRIMONIALE-GESTION.COM

Categories: [Epargne](#), [Placements atypiques](#), [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



Le site propose d'investir notamment dans l'or. La hausse des cours est très importante. Cette situation ne peut qu'attirer les escrocs. Il a été ouvert un site entre le 25 mai 2024 et le 28 mai 2025 (date de 1ère publication de cet article) en utilisant le nom d'un site créé en 1999 et en vente au 25/05/2024 ! Cette technique que nous connaissons bien permet de leurrer les recherches avec le whois ! On tente de faire croire que le site a 26 ans d'âge ! Le site web.archive.org permet de voir la page d'un site à une date donnée...

https://web.archive.org/web/20240501000000*/financieres.com

Bien évidemment les avis très positifs pleuvent ! Le premier mis en ligne date du 25 avril 2025. **Nous en avons compté 24 entre le 25 avril et le 27 mai 2025.** On peut donc penser que le site a réellement un mois d'existence à la date de mise en ligne de l'enquête...

Il est à noter qu'il est aussi utilisé le nom de domaine lapatrimoniale-gestion.com créé en avril 2025...

Les sites internet

Le site financieres.com

Il a été créé le 30/08/1999. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/financieres.com>

Le site lapatrimoniale-gestion.com

Il a été créé le 08/04/2025. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/lapatrimoniale-gestion.com>

Nos recherches

Le site n'a pas l'agrément délivré par l'AMF. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous. Nous avons regroupé les informations par catégories.

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 01 85 09 50 86
Le numéro 01 85 09 51 17
Le numéro 07 66 45 93 69
Le numéro 07 69 31 57 05

Les faux noms

Le site utilise :

- M. David MASSON
- M. ROSSI
- Mme Emma BERNARD

Les produits

Il est proposé d'investir dans l'or. Nous publions deux extraits de la page accueil qui est ouvert :

LA PATRIMONIALE Optimisez votre capital d'investissement - Cabinet spécialisé en gestion de patrimoine: investissement dans l'or, optimisation fiscale, épargne et conseil patrimonial personnalisé.

Investissement en Actions Boursières Diversifiez votre patrimoine avec des stratégies d'investissement boursier personnalisées pour vos objectifs à long terme.

Ce ne sont pas les seuls. Il est aussi proposé :

- *Investir dans l'hydrogène*
- *Investissez dans l'avenir avec nos EcoParks*
- *Investir en crypto, sans effort.*
- *L'Assurance Vie Luxembourgeoise*

Nous publions le contrat envoyé aux potentiels clients relatif au placement dans l'or :

[Le-contrat-du-site-lapatrimoniale-gestion.pdf](#)

Il est aussi proposé d'investir dans l'hydrogène. Nous avons eu du mal de voir le lien avec les métaux précieux. Le rendement est au delà de l'intéressant :

"Projet Hydrogène Puertollano H2F - Rendement net fixe : 12 %"

NDLR : Le gras a été mis par l'escroc.

Il est à noter que le projet existe réellement mais il ne sera JAMAIS proposé aux particuliers d'investir dans ce produit !

Les informations juridiques

Il est bien sur usurpé le nom d'une vraie société totalement étrangère à cette arnaque. L'objet social - Fonds de placement et entités financières similaires - ne permet pas de proposer le moindre produit aux épargnants. Il est à noter que la société n'a pas de site internet. Cela permet de créer un site frauduleux.

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

<https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle ainsi qu'une participation de 50 € aux frais de l'action soit un total de 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

Le numéro 152 de la revue Antipac

L'apparition de l'ADC France :

La revue Antipac n° 149

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

